

l'empreinte CARBONE

CARBONE VS ÉVÉNEMENTS

— UNE ÉDITION ENGAGÉE ET RESPONSABLE DE LÉVÈNEMENT
AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

édito

*Je décarbone,
tu décarbones...
nous décarbonons
nos événements.*

La prise en compte des émissions carbone (directes comme indirectes) de nos événements doit être au cœur de nos préoccupations. Nous n'avons plus le choix. Nous n'avons plus le temps. Le réchauffement climatique ne cesse de taper à nos portes, sans y être invité. En tant qu'entreprises, nous avons une responsabilité morale et bientôt légale (CSRD). En tant que communicants, nous devons accompagner nos clients vers la décarbonation de leurs dispositifs événementiels et soutenir la conduite du changement de leurs collaborateurs et/ou clients.

Un événement bas-carbone s'invente dès la phase de conception. Après, il est souvent trop tard. Le projet est vendu. Les équipes passent en production, puis un nouveau brief arrive, puis une nouvelle prod. Bref, il est trop tard pour tout changer. Alors, autant le faire dès le départ !

Ce troisième opus des éditions engagées de LÉVÈNEMENT est justement là pour vous guider de manière pédagogique vers la sobriété carbone en phase d'avant-vente.

Associé à ce guide pratique, nous lançons ICE : Impact Carbone Événement. Une solution digitale simple et ludique pour vous permettre de faire des simulations d'émissions carbone en amont du projet.

ICE n'est pas un Bilan Carbone® mais un outil d'aide à la (bonne) décision. Nous assumons son imperfection (par rapport à un Bilan Carbone® très précis), mais revendiquons son utilité quotidienne. Plus simple, plus facile à compléter, il vous aidera à faire des simulations carbone selon les scénarios de votre projet.

J'anticipe mes émissions, tu anticipes tes émissions... nous anticipons nos émissions carbone.

Ensemble, nous pouvons transformer notre filière pour devenir un modèle à suivre.

Bonne lecture.



Isabelle Luoni
Directrice de la Performance Globale
Groupe Hopscotch



Nicolas Turpin
Vice-Président de LÉVÈNEMENT
en charge des Transitions et de l'Impact

8 ▶ 39

CHAPITRE 1

***notions, enjeux
et moyens d'actions***

L'effet de serre, un phénomène naturel

Les facteurs anthropiques du réchauffement climatique

Des conséquences dévastatrices

Une communauté internationale engagée

40 ▶ 46

CHAPITRE 2

***l'événementiel face au défi
de la décarbonation*****47 ▶ 59**

CHAPITRE 3

***les outils carbone à disposition
du marché événementiel***

Benchmark des solutions Bilan Carbone® x Événementiel

Un outil d'aide à la décision signé LÉVÈNEMENT : ICE

60 ▶ 65

CHAPITRE 4

carbone et déontologie**66 ▶ 67*****le glossaire***

CHAPITRE 1

le réchauffement climatique : un enjeu fondamental

Ce premier chapitre doit vous permettre de mieux cerner les enjeux inhérents au changement climatique, car pour agir, il faut comprendre.

#1 L'effet de serre, un phénomène naturel

#2 Les facteurs anthropiques du réchauffement climatique

#3 Des conséquences dévastatrices

#4 Une communauté internationale engagée



#1

L'effet de serre,
un phénomène
naturel



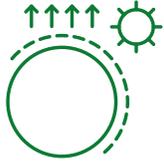
“
SANS ATMOSPHÈRE,
LA TEMPÉRATURE MOYENNE
DU GLOBE SERAIT DE -18° C”



Fine, mais précieuse

La pelure d'une pomme comparée à la taille du fruit : voilà de quoi se figurer, rapportée à la taille de notre planète, l'épaisseur toute relative de notre atmosphère. Et si celle-ci n'est large que de quelques centaines de kilomètres, 99 % des éléments qui la composent - vapeur d'eau et gaz - sont même concentrés sur les trente premiers kilomètres depuis la surface terrestre.

Une couche extrêmement fine, donc, mais indissociable de l'apparition et du maintien de la vie sur Terre, car sans atmosphère, la température moyenne du globe ne serait pas comme aujourd'hui de +15 °C (en moyenne) mais... de -18 °C ! C'est ce pouvoir de réchauffement induit par l'atmosphère que nous nommons « effet de serre », phénomène parfaitement naturel.



L'effet de serre

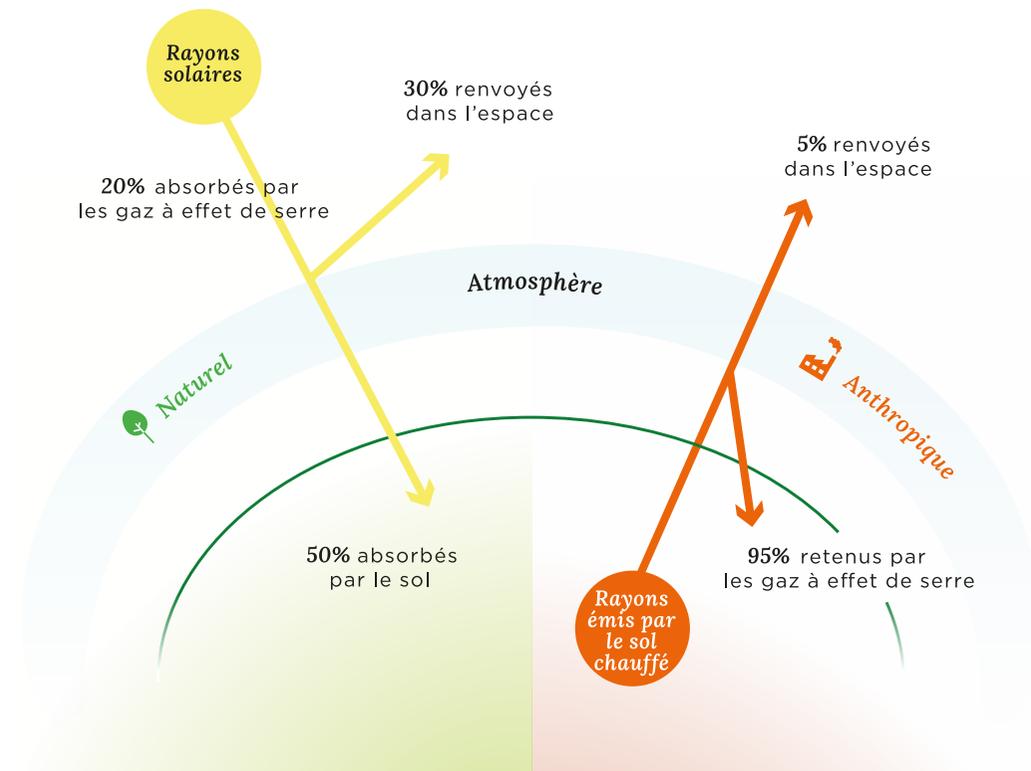
L'énergie produite par le soleil est composée de rayons visibles (la lumière) et de rayons invisibles : les ultraviolets, responsables de nos coups de soleil, et les infrarouges, qui véhiculent la chaleur. Cette énergie solaire est pour moitié réfléchiée ou absorbée par les couches supérieures de l'atmosphère, et pour moitié dirigée vers la surface de la Terre avec un effet de réchauffement immédiat. La planète absorbe d'abord cette énergie puis la renvoie vers l'atmosphère sous forme de rayons infrarouges,

donc de chaleur. Au lieu de la laisser fuir, certaines molécules de notre atmosphère captent une majorité de cette chaleur et la retournent vers la surface, permettant d'augmenter encore la température terrestre.

Ainsi, notre atmosphère agit comme une cage protectrice, à l'image d'une serre de jardinier : elle absorbe la chaleur sans la restituer totalement, rendant possible, en son sein, le développement d'un écosystème propice à la vie.



**NOTRE ATMOSPHÈRE AGIT
COMME UNE CAGE PROTECTRICE,
À L'IMAGE D'UNE SERRE DE JARDINIER**



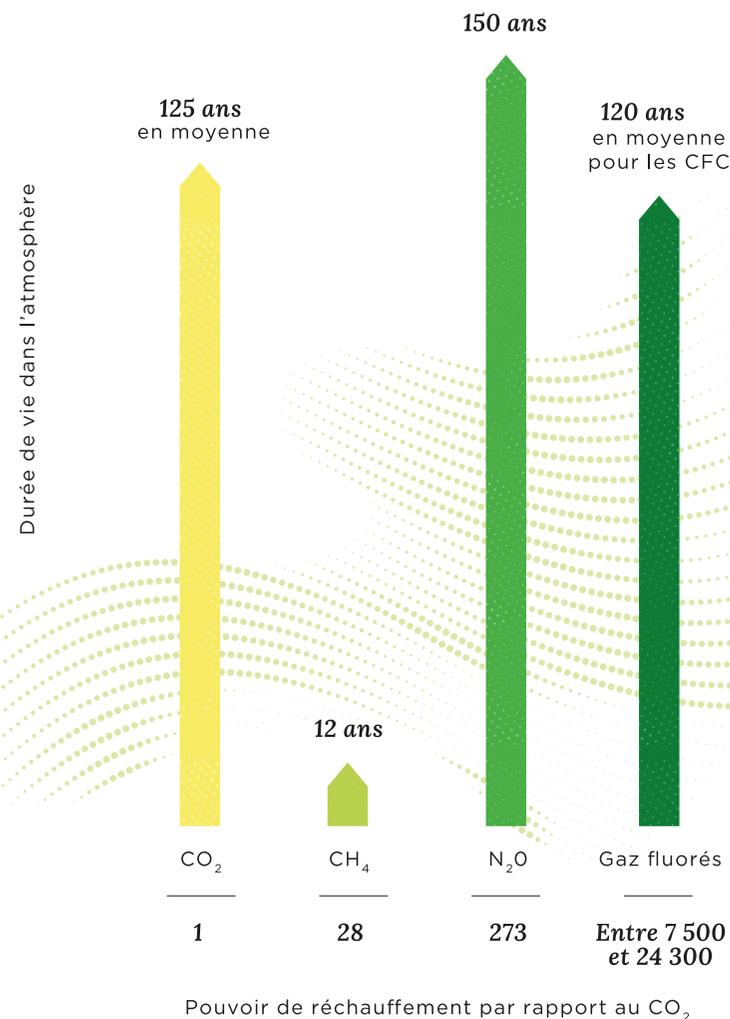


Les gaz à effet de serre

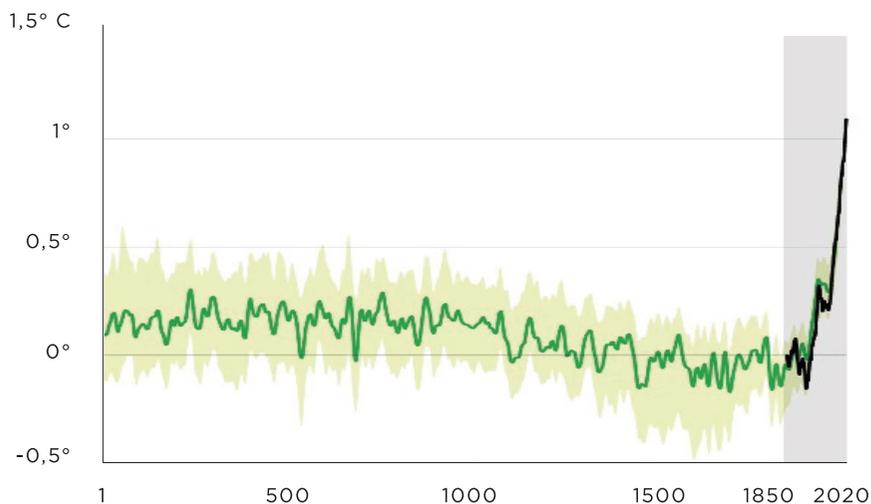
Seules certaines molécules présentes dans l'atmosphère permettent cette rediffusion de chaleur vitale à notre planète. On y retrouve en premier lieu l'eau sous forme liquide ou gazeuse, principalement dans les premiers kilomètres de l'atmosphère, ainsi que certains gaz dits à effet de serre (GES) présents à l'état de traces, comme le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4) ou le protoxyde d'azote (N_2O).

Chacun de ces gaz naturellement présents participe à l'effet de serre à sa façon, captant et diffusant la chaleur issue de la surface terrestre avec une puissance différente, qui lui est propre, appelée potentiel de réchauffement global (PRG).

Le CO_2 étant le gaz le plus présent, le PRG de chacun des autres gaz est calculé en équivalent CO_2 sur une période de cent ans, rendant toute comparaison possible. Ainsi, un gramme de méthane (gaz naturel issu de la putréfaction, des rizières, digestion du bétail, estuaires pollués ou encore feux de forêts) possède un PRG presque trente fois supérieur à celui du CO_2 , et un gramme de protoxyde d'azote (essentiellement les engrais agricoles mais aussi industrie chimique) un PRG presque trois cents fois supérieur... dit autrement le protoxyde d'azote est 300 fois plus « réchauffant » que le dioxyde de carbone. Nous verrons plus tard que cette notion est très importante dans les choix que nous sommes amenés à faire.

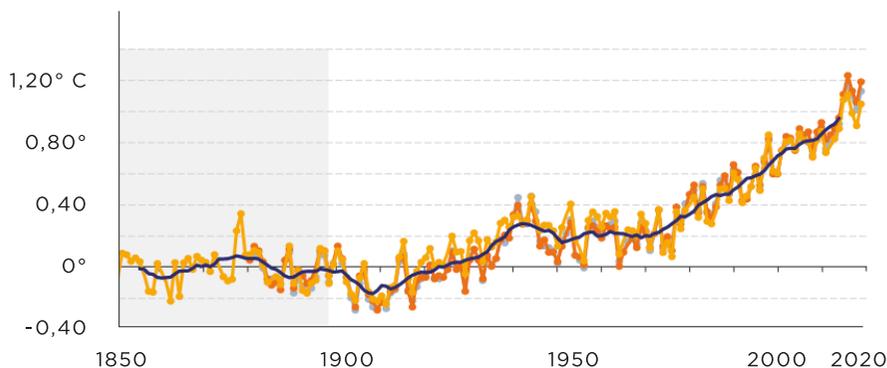


Les principaux GES, pouvoirs de réchauffement et durée de vie



Courbe d'évolution de la température terrestre depuis 1850

Source : GIEC



● GISS-NASA ● NOAA ● HADLEY CENTER ● MOYENNE GLISSANTE SUR 11 ANS

Évolution de la température moyenne annuelle mondiale de 1850 à 2019

Sources : NASA, NOAA, Haddley Center



Rupture de tendance

Cet équilibre naturel permet à la température terrestre d'enregistrer une certaine stabilité dans le temps et notamment depuis 1850, date des premiers relevés modernes. Par rapport à la période de référence préindustrielle (1850-1900), on constate ainsi que l'écart de la température terrestre moyenne est restreint jusqu'au milieu des années 1930, puis devient légèrement positif jusqu'en 1980. Dès le début des années 80, le réchauffement s'accroît nettement, et chaque décennie est dès lors plus chaude que la précédente. Les dix dernières années (2013-2023) sont les plus chaudes jamais enregistrées, avec une température mondiale

+1,1°C

Augmentation de la température terrestre depuis le début du XXe siècle

annuelle qui dépasse de plus de 1° C les niveaux préindustriels. **Finalement, depuis le début du XXe siècle, la température terrestre a augmenté de 1,1 °C. C'est la hausse la plus forte et la plus rapide jamais constatée sur Terre.**

En cause ? Des facteurs purement anthropiques, c'est-à-dire liés à la présence de l'être humain sur Terre, qui, combinés entre eux, forment ce qu'on appelle un effet de serre « additionnel ».



Les facteurs anthropiques du réchauffement climatique



« Sans équivoque »

Le 6 août 2021, le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat, créé en 1988) publie un premier rapport soulignant formellement que « sans équivoque, l'influence humaine a réchauffé l'atmosphère, l'océan et les terres. »

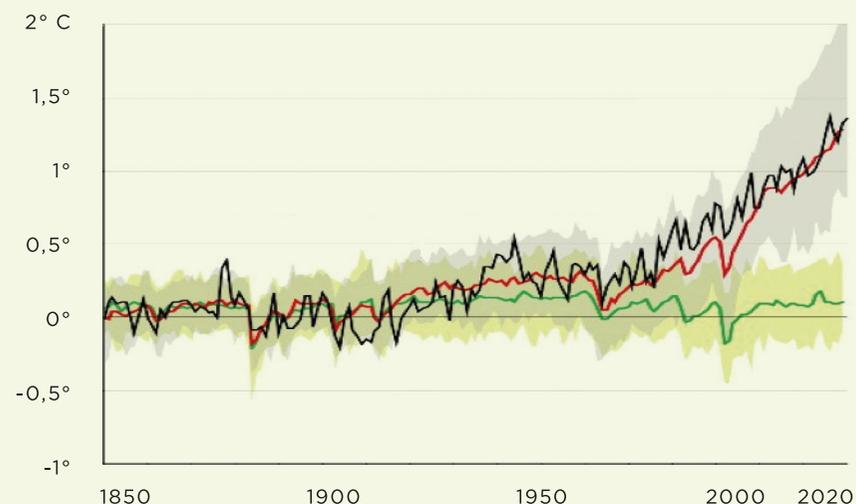
C'est la première fois que le facteur anthropique est officiellement reconnu comme unique et seule cause du réchauffement climatique subi par notre planète depuis les années 80, les précédents documents se contentant d'en supposer « l'extrême probabilité. »

Ce même rapport précise également que « les changements généralisés et rapides » qui « se sont produits dans l'atmosphère, l'océan, la cryosphère et la biosphère » sont « sans précédent depuis plusieurs siècles à plusieurs milliers d'années. »

Dès lors, le doute n'est plus permis : l'Homme entre dans une nouvelle ère de l'histoire qui le dirige progressivement et inexorablement vers une auto-destruction si nous ne faisons rien.

Courbe d'évolution de la température terrestre depuis 1850, facteurs naturels vs facteurs anthropiques vs relevés

Source : 6^e rapport du GIEC



●
ÉVOLUTION DE LA TEMPÉRATURE MODÉLISÉE
(FACTEUR HUMAIN ET NATURELS)

●
ÉVOLUTION DE LA TEMPÉRATURE MODÉLISÉE (FACTEUR NATURELS SEULS :
ACTIVITÉ SOLAIRE ET VOLCANISME)

●
ÉVOLUTION DE LA TEMPÉRATURE
PAR MESURE DIRECTE



Révolution industrielle et réchauffement

Autre certitude avancée par les experts du GIEC : la réintroduction dans l'atmosphère terrestre de gaz à effet de serre est directement corrélée à l'activité industrielle, et notamment à la combustion d'énergies fossiles naturellement présentes dans la biomasse et dans les sols, combustion hautement génératrice de CO₂. En 2019, ce sont ainsi 59 milliards de tonnes de gaz à effet de serre qui sont émis à l'échelle planétaire, dont le CO₂ représente les trois-quarts.

Si l'on s'en tient à ces émissions mondiales de CO₂, la production d'électricité en cumule à elle seule 40 % en 2021, issus pour trois-quarts de la combustion de charbon. Les secteurs du transport et de l'industrie en représentent chacun 23 %.

59 milliards

de tonnes de gaz à effet de serre sont émis à l'échelle planétaire

Sont aussi mises en causes toutes les formes d'aménagement du territoire, comme la déforestation ou encore l'agriculture et l'élevage intensifs.

Naturellement, les révolutions industrielles successives, ainsi que l'accroissement démographique et le développement d'économies émergentes, ne font qu'amplifier ce phénomène, d'où l'accélération subite des émissions de GES constatées sur ces dernières décennies.

Longtemps synonymes de confort et d'amélioration de la qualité de vie sur Terre, le progrès industriel et l'exploitation des ressources naturelles dévoilent aujourd'hui un tout autre visage : celui de leur impact néfaste sur notre écosystème présent et à venir.



Le CO₂, mais pas que...

Dans la ligne de mire de la communauté scientifique : le CO₂ ! Totalisant à lui seul les trois quarts des émissions de GES anthropiques relevées à l'échelle mondiale, il cristallise une majeure partie de l'attention portée au phénomène de réchauffement climatique.

Majoritairement issues de toute forme de combustion (charbon, pétrole, bois, minerai), c'est ainsi près de quarante milliards de tonnes de CO₂ qui ont été émises chaque année dans le monde entre 2010 et 2019. Résultat : la concentration en ppm du CO₂ (partie par million, soit nombre de molécules par million de molécules d'air) est passée de 280 en 1750 à 415 en 2022. Cette concentration est probablement la plus forte depuis au moins deux millions d'années.

Aux émissions de CO₂ viennent aussi s'ajouter celles de méthane, de protoxyde d'azote, et celles de gaz industriels fluorés, non existants à l'état naturel et principalement imputables à la production de froid (climatisation).

Et vous comprendrez que dans un monde de plus en plus chaud, il y a de plus en plus de système de climatisation.

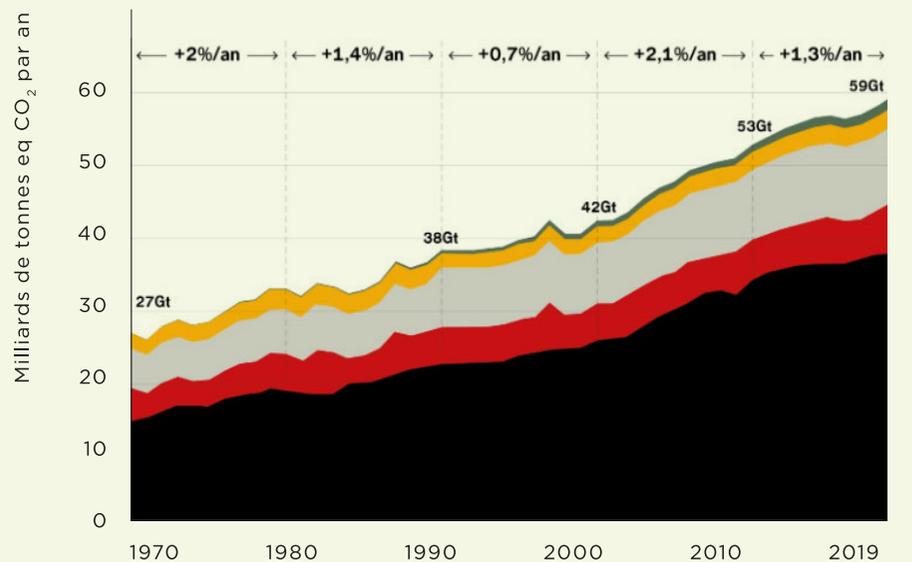
La concentration de ces autres gaz dans l'atmosphère est en très forte progression depuis les années 80, même si elle reste nettement plus faible que celle du CO₂.

3/4

des émissions de GES anthropiques au niveau mondial sont du CO₂

Émission des différents GES anthropiques entre 1970 et 2019

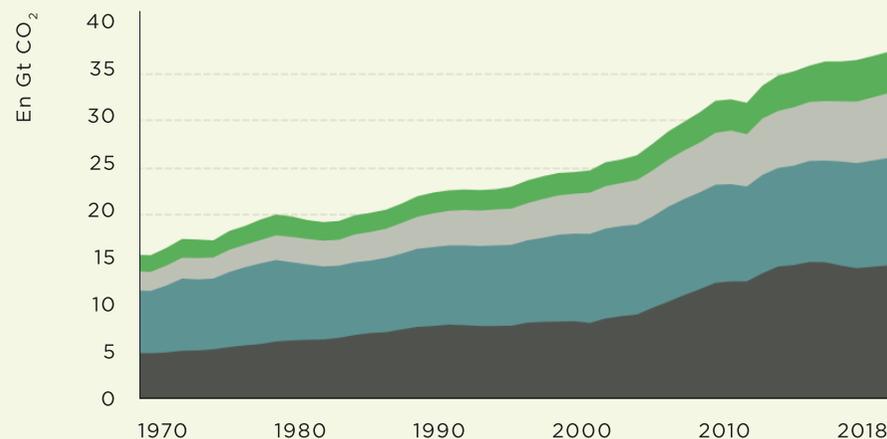
Source : 6^e rapport du GIEC



- DIOXYDE DE CARBONE CO₂ (combustion de source fossile)
- AUTRES SOURCES D'ÉMISSION DE CO₂ (UTCATF)
- MÉTHANE (CH₄)
- PROTOXYDE D'AZOTE (N₂O)
- GAZ FLUORÉS (usage industriel)

Émission de CO₂ par combustible dans le monde

Source : 6^e rapport du GIEC



- COMBUSTION DU CHARBON
- COMBUSTION DU PÉTROLE
- COMBUSTION DU GAZ NATUREL
- AUTRES



Planète inégale

Toutes les économies ne contribuent pas de manière équivalente aux émissions de CO₂ dans le monde. En 2005, la Chine est ainsi devenue le premier pays émetteur de carbone et n'a cessé de creuser l'écart depuis, exportant chaque année davantage et accroissant sa dépendance au charbon. Le pays représente en 2021, avec 13 milliards de tonnes de CO₂, quasi un tiers des émissions mondiales, loin devant les États-Unis (12,6 %), l'Inde (7 %), la Russie (5,1 %) et le Japon (2,9 %). La France, elle, totalise moins de 1 % des émissions mondiales.

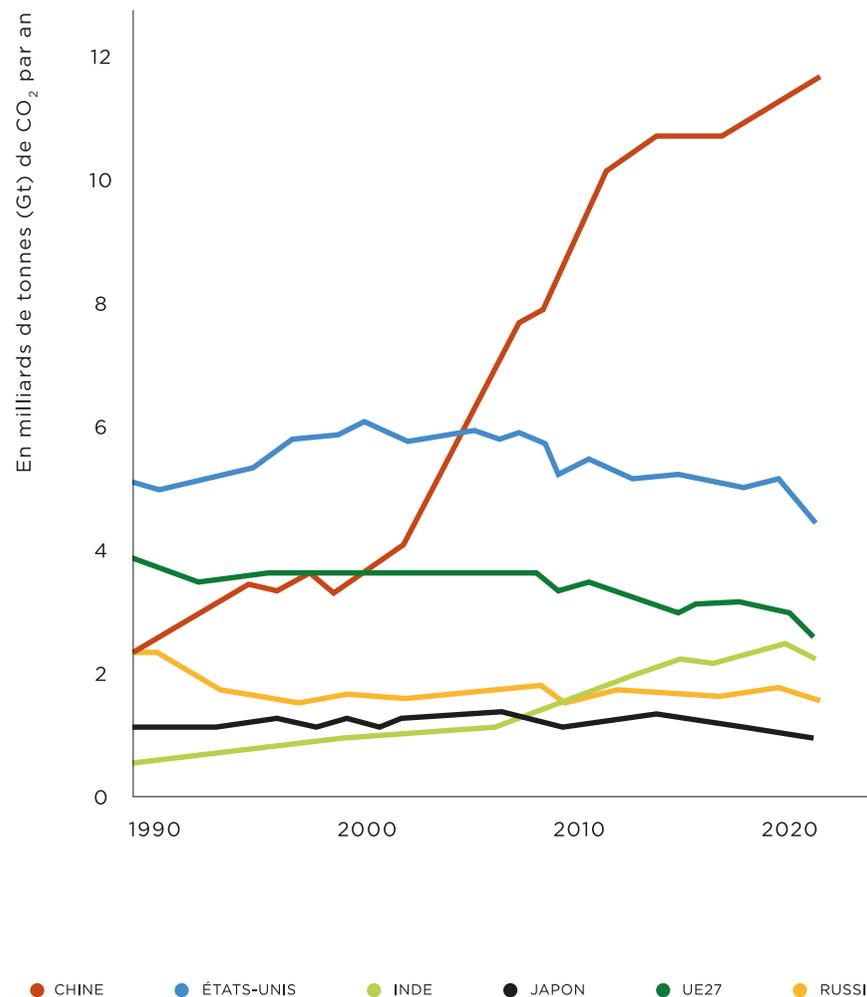
Rapporté au nombre d'habitants, le constat est tout aussi parlant. Alors que la moyenne mondiale est de 5 tonnes de CO₂ par habitant en 2023, les écarts entre pays sont colossaux. On retrouve en tête du classement les pays de

la péninsule arabique, à faible population et fortement dépendants de l'industrie pétrolière, comme le Qatar (36 tonnes de CO₂ par habitant) ou le Koweït (24 tonnes). Plus loin viennent les États-Unis (16 tonnes), la Russie (12 tonnes) ou la Chine (8 tonnes). En France, nous sommes à environ 10 tonnes/habitant alors qu'il faudrait être à 2 tonnes pour respecter les accords de Paris et ainsi limiter l'augmentation de la température à +1,5°C.

Les pays ayant le plus fortement contribué à la hausse des émissions de CO₂ depuis 1990 sont en premier lieu la Chine et l'Inde. À l'inverse, l'Union Européenne et la Russie ont amélioré leur empreinte carbone, là où les États-Unis parviennent à atteindre une relative stabilité à court terme.

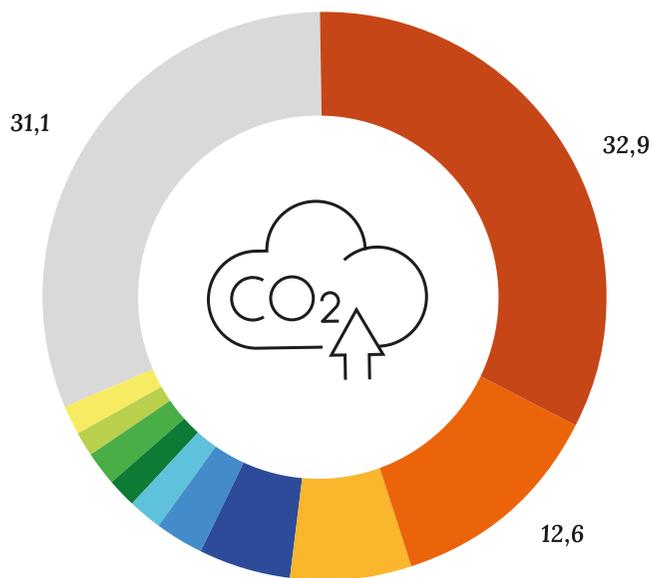
Émission de CO₂ des principales puissances économiques

Source : Rapport 2021 du Joint Research Center de la Commission européenne.



Part des pays (émissions brutes nationales) dans les émissions mondiales de CO₂ en 2021, en pourcentage

Source : STATISTA



- CHINE
- ÉTATS-UNIS
- INDE
- RUSSIE
- JAPON
- IRAN
- ALLEMAGNE
- CORÉE DU SUD
- INDONÉSIE
- ARABIE SAOUDITE
- AUTRES

68,9%
Part des 10 principaux pays émetteurs dans le total



**DES CHIFFRES À MANIPULER
AVEC PRÉCAUTIONS**

Des chiffres à manipuler avec précautions, car le protocole de Kyoto calcule les émissions/pays à partir de ce qui est produit dans le pays. Ainsi, les importations de biens manufacturés (notamment en provenance des pays-usines, de la planète) ne sont pas prises en compte dans le calcul. Prenons le cas de la France : si nous intégrions les émissions liées à l'importation des produits consommés sur notre territoire, nos émissions de CO₂ seraient en hausse de 41 % ! ... d'où l'importance d'acheter Made in France et de faire le choix de la proximité.

*Think Global
Act Local.*



Des conséquences dévastatrices



L'INFLUENCE HUMAINE A RÉCHAUFFÉ L'ATMOSPHÈRE, L'OcéAN ET LES TERRES

Source : le GIEC



127 risques majeurs

Le 6 août 2021, le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat, créé en 1988) publie un premier rapport soulignant formellement que « sans équivoque, l'influence humaine a réchauffé l'atmosphère, l'océan et les terres. »

C'est la première fois que le facteur anthropique est officiellement reconnu comme unique et seule cause du réchauffement climatique subi par notre planète depuis les années 80, les précédents documents se contentant d'en supposer « l'extrême probabilité. »

Ce même rapport précise également que « les changements généralisés et rapides » qui « se sont produits dans l'atmosphère, l'océan, la cryosphère et la biosphère » sont « sans précédent depuis plusieurs siècles à plusieurs milliers d'années. »

Dès lors, le doute n'est plus permis : l'Homme entre dans une nouvelle ère de l'histoire qui le dirige progressivement et inexorablement vers une auto-destruction si nous ne faisons rien.



Agriculture

Les phénomènes de dérèglement climatique favorisés par la hausse de la température terrestre ont pour conséquence directe l'endommagement des récoltes, la dégradation des terres fertiles et la complexification de l'élevage. Le GIEC estime ainsi que 9 à 10 % de la production mondiale de céréales a été perdue entre 1981 et 2010. Le maïs, le blé, le riz et le soja sont d'ores et déjà impactés.

La surface mondiale de terre cultivable est également vouée à diminuer de façon drastique si la

tendance de réchauffement se poursuit. Chaleur et humidité transformeront certaines régions en terre hostile à toute forme d'agriculture ou d'élevage, voire à toute forme de travail à l'air libre.

Conséquence directe à attendre de ces risques : une précarité toujours plus forte du monde agricole, une chute de la production alimentaire mondiale, et une hausse du cours des céréales, estimée à près de 30 % d'ici 2050.



9 à 10%

de la production mondiale de céréales a été perdue entre 1981 et 2010

14%

Part des espèces terrestres à risque si le réchauffement atteint +1,5 °C



Biodiversité

Le GIEC affirme que « le changement climatique a entraîné une perturbation généralisée des écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins dans toutes les régions du monde. »

Un million d'espèces animales ou végétales seraient ainsi directement menacées d'extinction, ce qui a déjà commencé à se produire puisque, pour la première fois, des extinctions d'espèces ont été officiellement attribuées au changement climatique. Le GIEC estime à 14 % la part des espèces terrestres à risque si le réchauffement atteint +1,5 °C, et jusqu'à 29 % s'il atteint +3 °C.

20cm

Montée du niveau des mers depuis le début du siècle

Les océans sont eux aussi impactés par ce réchauffement mondial : le niveau des mers a grimpé de 20 cm depuis le début du siècle, alimenté par la dilatation des eaux et la fonte des glaciers et calottes polaires. Certaines îles et zones côtières peuplées risquent d'être englouties, tandis qu'augmente partout le risque d'inondations ou, pire encore, d'épisodes de submersion marine.

Le CO₂ rejeté dans l'atmosphère rend aussi l'eau des océans plus acide, menaçant espèces marines et écosystèmes coralliens. Le GIEC alerte sur une disparition totale probable des récifs dans le cas d'un réchauffement supérieur à +1,5 °C et avec ça toutes les espèces marines y vivant.

“ LES IMPACTS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE SUR LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DE L'ÊTRE HUMAIN SONT CONSIDÉRABLES ”



Santé

Les impacts du réchauffement climatique sur la santé physique et mentale de l'être humain sont considérables : maladies liées à l'alimentation ou à l'accès à l'eau, maladies cardio-vasculaires ou gastro-intestinales liées à la chaleur, maladies transmises par les animaux (notamment les moustiques), développement de l'anxiété, réduction de la qualité et du temps de sommeil, développement de syndromes post-traumatiques face aux événements météorologiques extrêmes...

Un quart de la population mondiale se trouve déjà en état de « stress hydrique grave », et la moitié de l'humanité l'est pendant au moins un mois par an, ce qui accroît considérablement le risque d'infections et la précarité sanitaire.



Pauvreté

Le GIEC est formel : la première espèce terrestre en danger reste la nôtre. 3,3 à 3,6 milliards d'êtres humains, majoritairement issus des pays en développement, sont aujourd'hui considérés comme « très vulnérables » aux impacts du changement climatique. Ainsi, depuis 10 ans, la mortalité due aux événements météorologiques extrêmes a été jusqu'à quinze fois plus élevée dans l'hémisphère sud.

Cette tendance a pour conséquence immédiate l'accroissement exponentiel du nombre de migrants climatiques, parfois même à l'intérieur de leur propre pays (déplacés climatiques). Le GIEC estime à 143 millions le nombre de déplacés climatiques supplémentaires d'ici 2050, rien que pour l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est.

143 millions

le nombre de déplacés climatiques supplémentaires estimé par le GIEC d'ici 2050



Protocole de Kyoto

En 1992 est initiée la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui rassemble 197 pays autour d'un objectif double : limiter les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau jugé acceptable, et lutter en parallèle contre les conséquences les plus graves du réchauffement climatique.

Chaque année depuis 1995, ces pays se réunissent à l'occasion d'une COP (Conference of Parties) qui permet de suivre dans le temps les mesures et décisions prises, et de définir les étapes à venir.

Organisée en 1997, la COP3 donne ainsi lieu à la signature du protocole de Kyoto, premier

engagement international officiel obligeant les pays signataires à réduire leurs émissions de GES en deux périodes distinctes : 2008 à 2012 d'abord, puis 2013 à 2020. Les pays industrialisés s'engagent alors à réduire de 5,2 % en moyenne leurs émissions par rapport à 1990, et l'Union Européenne s'engage même sur une réduction de 8 %.

Cette première période d'engagement se solde en 2012 sur un constat en demi-teinte : 15 pays de l'Union Européenne parviennent à réduire leurs émissions de 11,7 % en moyenne par rapport à 1990, mais les émissions globales, elles, ne cessent de progresser, entraînées par les

-5,2%

Les pays industrialisés s'engagent de réduire leurs émissions de GES par rapport à 1990

États-Unis et bon nombre de pays émergents tels que la Chine, le Brésil ou encore l'Inde.

En 2010, les émissions mondiales affichent un niveau de progression de l'ordre de 29 % par rapport à 1990, et la seconde période d'engagement du protocole de Kyoto ne commencera jamais vraiment.



Une communauté internationale engagée



Accord de Paris

Au cours de la COP21, organisée à Paris en décembre 2015, est ratifié un accord qui, pour la première fois, établit l'objectif de limiter le réchauffement planétaire à un niveau bien inférieur à + 2 °C, avec un objectif de + 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel de 1750. L'accord veut aussi renforcer les capacités des États à affronter les impacts de ce réchauffement, et rendre les flux financiers internationaux compatibles avec les objectifs climatiques.

Les termes de l'accord reposent en grande partie sur le principe des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), demandées en amont de la COP21, qui garantissent à chaque pays une contribution à hauteur

de ses capacités, et de son environnement économique et social. Chaque pays fixe ainsi ses propres objectifs, entraînant une mobilisation internationale sans précédent dans l'histoire de la lutte contre le réchauffement climatique : l'accord est ratifié par 185 parties. Il est convenu entre les parties que les CDN sont nécessairement revues à la hausse tous les cinq ans.

Autre spécificité de l'Accord de Paris : il mentionne aussi pour la première fois le rôle essentiel des acteurs non étatiques dans cette lutte, comme les particuliers, les communes, les régions, les entreprises, etc.

+1,5°C

Objectif de limitation du réchauffement planétaire



Conférence de Glasgow

En 2021, lors de la COP26 organisée à Glasgow, 151 États signataires de l'Accord de Paris revoient leurs CDN à la hausse, et de nouvelles mesures contraignantes sont décidées pour conforter l'objectif de + 1,5 °C de réchauffement planétaire :

engager une transition énergétique mondiale en vue d'accélérer l'abandon définitif du combustible charbon,

engager dès 2023 les chantiers de révision à la hausse des CDN 2030,

acter le versement des fonds alloués à la lutte contre le réchauffement climatique, notamment au bénéfice des pays en développement,

renforcer la coopération entre les États-Unis et la Chine, plus gros émetteurs de GES,



LES ÉMISSIONS DE GES À L'ÉCHELLE GLOBALE DEVRONT ÊTRE RÉDUITES DE L'ORDRE DE 45 % D'ICI 2030 PAR RAPPORT À 2010

stopper la déforestation mondiale d'ici 2030,

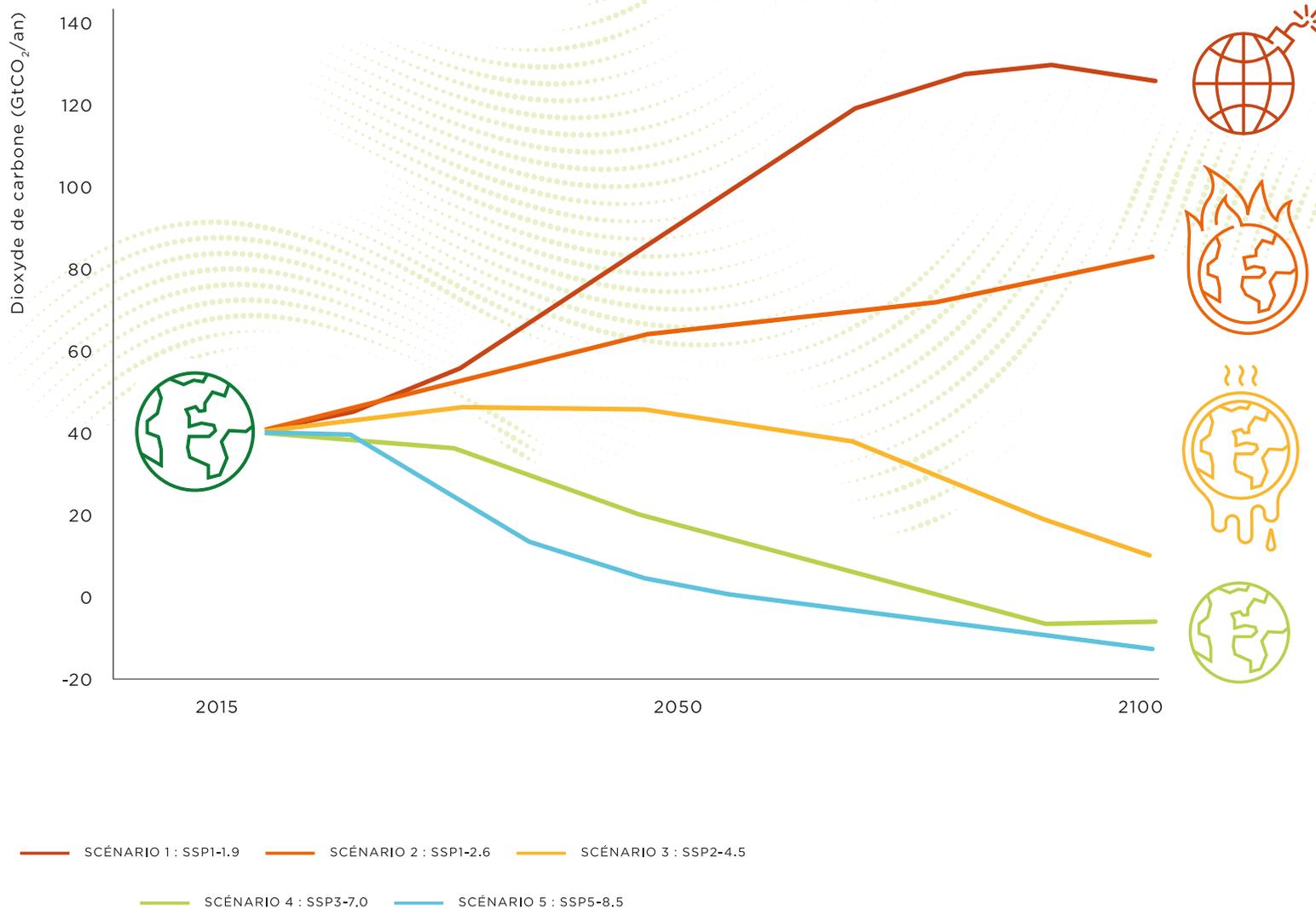
réduire les émissions de méthane (certains pays),

accélérer la fin de production d'automobiles à moteur thermique (certains pays).

Ainsi, pour atteindre l'objectif d'un réchauffement limité à + 1,5 °C, les émissions de GES à l'échelle globale devront encore être réduites de l'ordre de 45 % d'ici 2030 par rapport à 2010.

Détail des 5 scénarios SSP

Source : 6^e rapport du GIEC



Différents impacts pour différents scénarios

L'ensemble de ces engagements internationaux est bien entendu pris en considération par la communauté scientifique et le GIEC qui, dans l'objectif de construire un cadre commun de réflexion autour du sujet climatique, a choisi de modéliser cinq scénarios prenant en considération les évolutions sociales, économiques, politiques et technologiques possibles d'ici à 2100. D'un scénario optimiste et ambitieux (zéro émissions de CO₂ en 2050, réchauffement contrôlé) à un scénario catastrophe mais non moins réaliste (émissions de CO₂ doublées d'ici 2050, + 4,4 °C d'ici 2100), tous les futurs sont donc possibles et prévisibles...

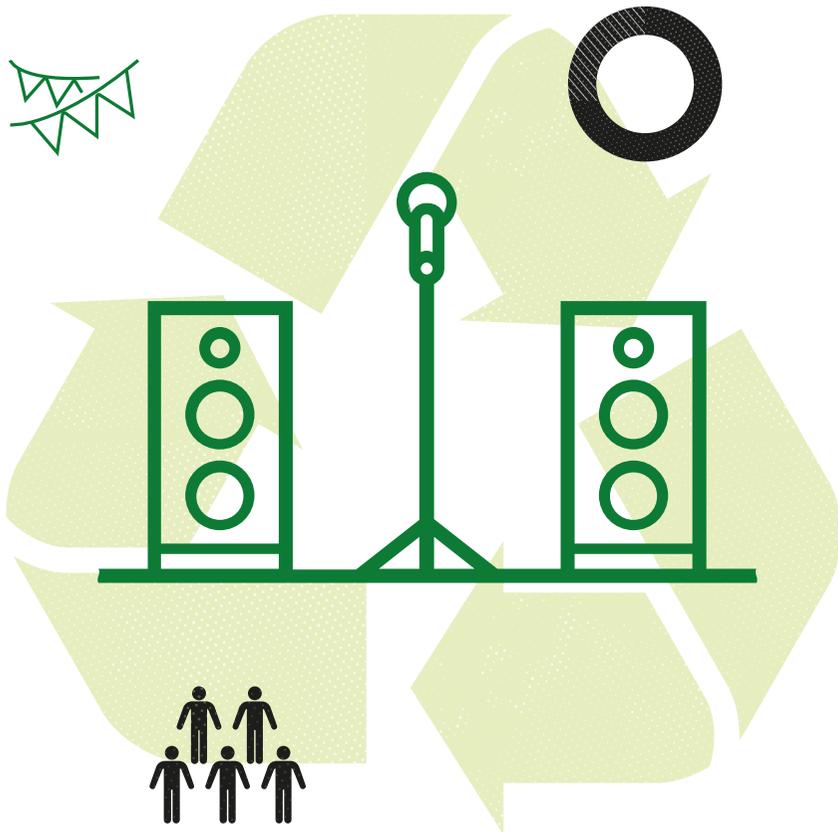
Le seul point commun à tous ces scénarios ? Le réchauffement dépassera de manière certaine la barre des + 1,5 °C dans les vingt prochaines années.



CHAPITRE 2

événements vs flux carbone : le match

ou comment calculer son empreinte



Souvent montré comme un mauvais élève de la lutte contre le réchauffement climatique, et critiqué pour l'empreinte carbone élevée des manifestations qu'il pense et met en place, le secteur de l'événementiel entreprend pourtant lui aussi de nombreuses démarches visant à réduire l'impact de ce qu'il produit.

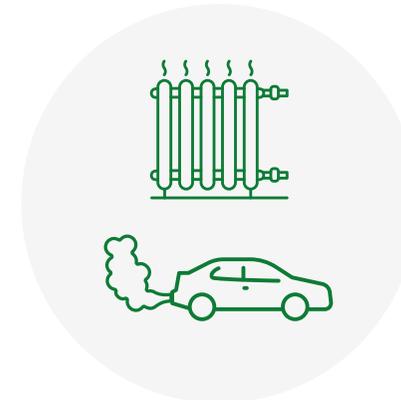
Dans le contexte actuel d'urgence climatique, l'objectif que ce secteur événementiel responsable souhaite atteindre est double : améliorer bien entendu les performances environnementales des événements en limitant le plus possible leur empreinte carbone, mais aussi sensibiliser l'ensemble des participants afin de leur faire comprendre les démarches entreprises et les inciter à faire évoluer leurs comportements vers davantage de responsabilité.



Cette limitation de l'empreinte carbone voulue par le secteur s'entend dès la conception initiale de l'événement et jusqu'à sa moindre déclinaison sur le terrain.

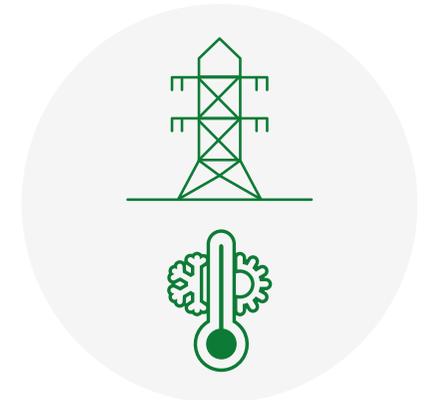
Mais qui dit limitation dit mesure ! Et c'est là que l'exercice peut décourager, car la variété de données récoltées dans le cadre d'un Bilan Carbone® peut-être à la fois très large et très diverse d'un cas à l'autre en fonction de la nature même de l'événement, de la taille et du type du dispositif installé, de la localisation, du nombre de participants, etc. Le caractère unique de chaque événement peut alors rendre cette « chasse à la donnée » fastidieuse et indéniablement contre-productive...

Grâce au standard international du Greenhouse Gaz Protocol, établi en 1998 et adopté par l'Ademe, chaque organisation, quelle que soit sa taille et sa localisation, dispose désormais d'une unité standardisée de mesure de son empreinte carbone, qui identifie les principaux postes d'émissions directes et indirectes afin de favoriser un meilleur ciblage des actions de réduction. L'ensemble des émissions de GES sont ainsi regroupées en trois familles appelées « scopes » :



Le scope 1

regroupe toutes les émissions directes de GES : chauffage des locaux, émissions des véhicules détenus par l'entreprise, etc.



Le scope 2

regroupe toutes les émissions indirectes de GES liées à la production des énergies utilisées : électricité, vapeur, chaleur, froid et air comprimé.



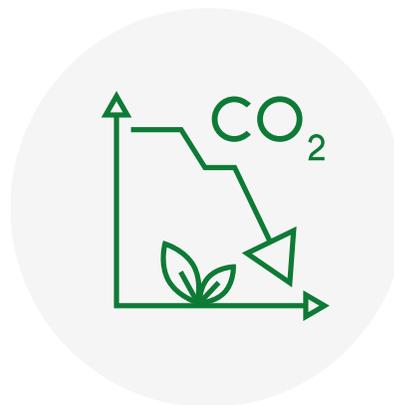
Le scope 3

regroupe toutes les émissions directes et indirectes de GES des différentes parties prenantes - fournisseurs, prestataires, clients - sur toute la chaîne de valeur de l'activité.

Au vu de cette segmentation communément admise, il semble évident que le secteur de l'événementiel, pour calculer l'empreinte carbone des manifestations qu'il produit, ne peut faire l'impasse sur aucun de ces trois scopes. Toutefois, l'ensemble des émissions d'un événement ne sera jamais mesurable dans une utopique et parfaite totalité...

Dès lors, le secteur se doit, face à la complexité et à la pluralité de la donnée potentiellement concernée par ce calcul, d'identifier nécessairement les postes à la fois les plus significatifs en termes d'empreinte carbone, mais aussi les plus facilement mesurables et les plus actionnables.

Et d'écarter, à l'inverse, les données simples à récolter ou jugées particulièrement pertinentes pour une mesure d'impact, mais dont le poids dans l'empreinte carbone totale serait dérisoire. Autrement dit, ne perdons pas du temps à réduire de 50% vos émissions carbone qui représentent 1% de votre Bilan Carbone® mais cherchons plutôt à réduire de 20% vos émissions qui représentent 75% de votre Bilan Carbone®. Soyons pragmatiques et efficaces.



Autres points essentiels à appréhender dans le cadre de la méthode Bilan Carbone® :

Le calcul de l'empreinte carbone doit nous permettre d'identifier notre dépendance aux énergies fossiles et ainsi identifier les principaux flux pour nous permettre d'agir.

Il n'y a pas de bons ou de mauvais Bilan Carbone®, en revanche la démarche d'évaluation de ses émissions doit impérativement être associée à une stratégie d'amélioration continue :
 Comment faire en sorte de réduire impérativement mes émissions ?
 Quelles actions mener ?
 Comment être concernés et pro-actifs dans la chasse aux GES ?

Ces partis-pris, nécessaires à toute forme de calcul d'empreinte carbone d'un événement, ont amené le secteur à identifier cinq postes principaux d'émission de GES, exprimés en tonnes équivalent CO₂ (t eqCO₂) :



Les achats

(hébergement, scénographie, signalétique, etc.)

Ces données brutes, liées aux activités générées par chaque événement, sont converties en quantité d'émission de GES grâce à l'intervention d'un « facteur d'émission », dont l'Ademe nous propose une liste complète au sein de sa Base Empreinte®. Tous les facteurs d'émission propres au secteur

de l'événementiel n'y figurent pas, mais les plus explicites doivent être sélectionnés parmi ceux proposés afin d'approcher au plus près la réalité des émissions générées.

Le calcul de conversion suit alors la logique suivante :



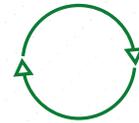
Les transports

(marchandises, personnel, intervenants, participants)



La consommation d'énergie

(éclairage, chauffage, climatisation)

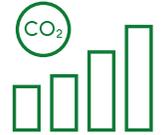


Flux comptabilisés

(kg, m², km, etc.)



Facteur d'émission



Diagnostic GES

(t eq CO₂)



L'alimentation



La production de déchets

Les partis-pris propres au secteur de l'événementiel, associés à cette méthode de calcul objective, semblent

pouvoir couvrir jusqu'à 98 % de l'empreinte carbone totale estimée d'un événement.

CHAPITRE 3

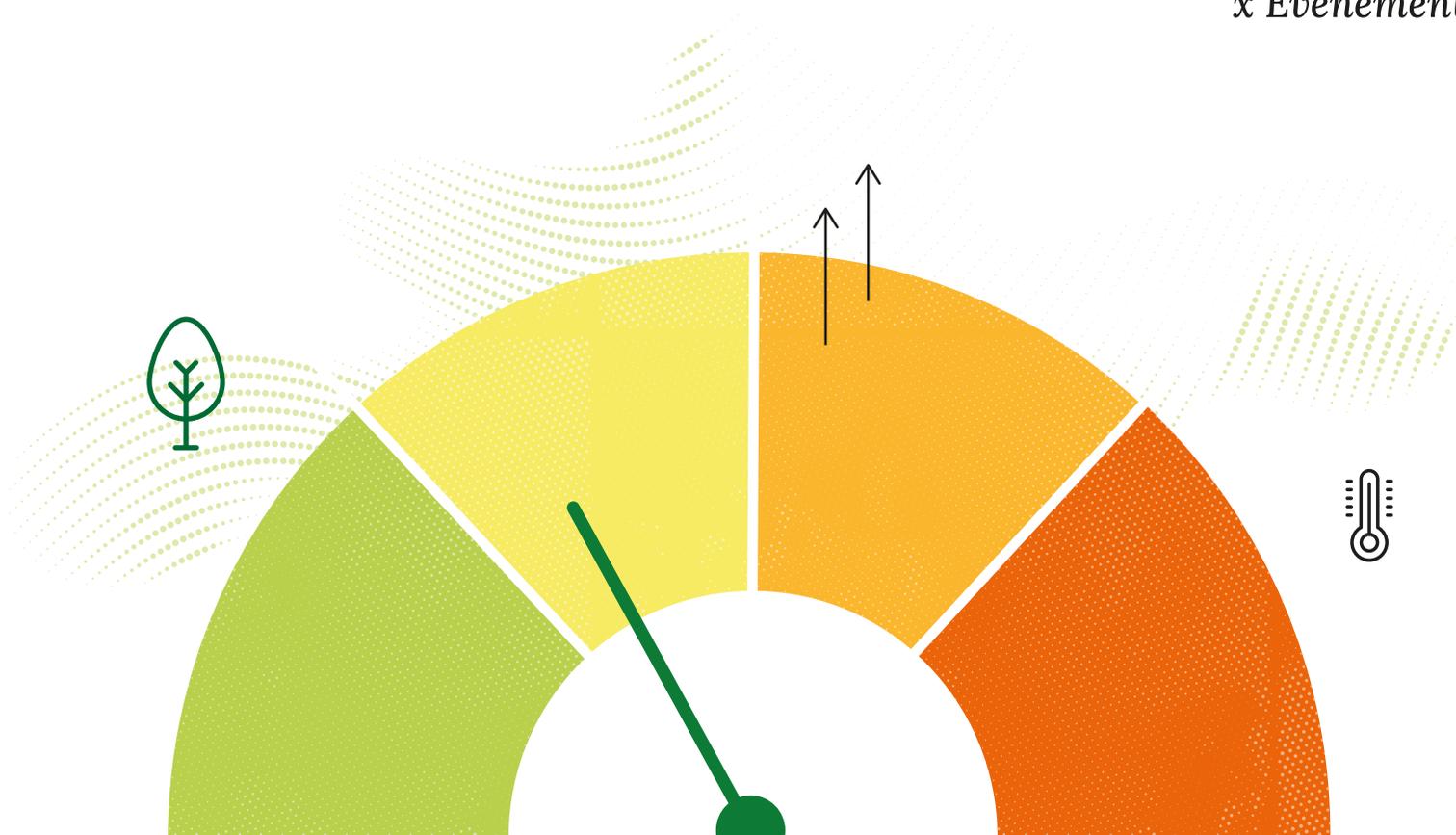
Les outils carbone à disposition de la filière événementielle

Benchmark des solutions Bilan Carbone® x Événementiel

L'objectif de ce chapitre est de vous éclairer sur les différentes solutions Bilan Carbone® présentes sur le marché.

Cette étude comparative, réalisée durant le 1^{er} trimestre 2024, a été assurée en toute indépendance par une experte carbone selon un scénario type validé en amont par le groupe de travail et appliqué identiquement à l'ensemble des solutions testées.

Il est important à préciser que LÉVÉNEMENT n'est partie-prenante dans aucune des solutions auditées.



Méthodologie de travail

1



Dans le cadre du groupe de travail, nous avons sollicité l'ensemble des membres afin de nous faire une remontée du terrain sur les différentes solutions Bilan Carbone® connues et/ou utilisées dans différentes agences adhérentes.

2



Sur la base de cette pré-identification, nous avons adressé un questionnaire aux différentes solutions afin de nous assurer que la partie événementielle représentait une réelle activité au sein de leur cabinet, de les alerter sur notre démarche d'audit et de leur demander de nous donner un accès temporaire à leur solution afin de la passer au « crash test » de notre cas pratique.

3



Une experte carbone a été missionnée pour cette partie d'étude afin de travailler en pleine indépendance et selon l'expertise nécessaire à une démarche robuste et sérieuse.

4



Une synthèse des résultats, que vous trouverez ci-après, a été rédigée sur la base du rapport d'audit fourni (à disposition des audités).



	BEEVENT	CARBO EVENT
Sensibilisation aux enjeux carbone / vulgarisation	Outil non testé. Pas réellement de solution carbone dédiée	Outil non testé.
Ergonomie / prise en main		En cours de développement pour une partie totalement dédiée à l'événementiel (sortie fin 2024 / début 2025).
Robustesse / fiabilité technique		We Love Green, Vivatech, Meet & Com, ... via la solution Entreprises.
Expérience carbone et événements		Outil non testé
Pertinence du résultat comparé à la méthode Bilan Carbone®		Outil non testé
Note globale de 1 à 3	Outil non testé	Outil non testé
Prix	A partir de 1 050 € HT	A partir de 1 200 € HT avec l'assistance d'un coach carbone
Les +	<ul style="list-style-type: none"> Plateforme d'évaluation d'impact RSE. Référencement de prestataires RSE. 	<ul style="list-style-type: none"> Plateforme structurée en vue de la collecte de données (accès fournisseurs, questionnaire spectateur, ...). Approche pédagogique Expérience événementielle.
Les -	Pas d'outil carbone spécifique	<ul style="list-style-type: none"> En attente du développement de la solution événementielle depuis un an. À date, impossible d'être autonome sur la plateforme (vente de prestations Coach Carbone pour l'accompagnement).
Résultat du test en T eq. CO ₂	—	—

	CLEO CARBONE	CLIMATE SEED	CLIMEET
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
	<ul style="list-style-type: none"> De 1 500 € à 5 000 € HT (adhérent UNIMEV). De 3 000 € à 10 000 € HT (non-adhérent UNIMEV). Abonnement annuel, nombre de Bilans Carbone® et utilisateurs illimités. 	Abonnement annuel à 2 900 € HT avec 3 accès utilisateurs et jusqu'à 50 Bilans Carbone®/an.	<ul style="list-style-type: none"> À partir de 1 800 € HT/an (entre 1 et 25 salariés). À partir de 5 400 € HT/an (entre 26 et 500 salariés). À partir de 9 000 € HT/an (+ de 501 salariés).
	<ul style="list-style-type: none"> 17 000 facteurs d'émission recensés. Possibilité d'ajouter des éléments de périmètre et de personnaliser son projet. Une solution vraiment dédiée à l'événementiel. 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité et pertinence de l'analyse des résultats. 1^{er} Bilan Carbone® cofinancé par BPI pour les entreprises de moins de 500 salariés. 	<ul style="list-style-type: none"> Ergonomie et fluidité de la navigation. E-learning obligatoire pour comprendre les enjeux du changement climatique. Une solution vraiment dédiée à l'événementiel.
	<ul style="list-style-type: none"> Outil compliqué à prendre en main, peu intuitif. Manque de fiabilité pour le moment (lancement T1 2024) : bugs affichage, export de données... Modèles imposés. 	<ul style="list-style-type: none"> Outil peu adapté à l'événementiel (location mobilier, scénographie, restauration, ...). Outil parfois long et fastidieux à remplir (nombreux menus déroulants obligatoires). 	L'estimation des GES est largement surestimée avec l'utilisation des ratios monétaires.
	19,65	35,20	95,30

	GCI	GLIMPACT
Sensibilisation aux enjeux carbone / vulgarisation	Outil non testé.	Outil non testé.
Ergonomie / prise en main	Demande de test non acceptée.	Demande de test non acceptée.
Robustesse / fiabilité technique		
Expérience carbone et événements	Tour de France, UCI, FIA, LFP et ses clubs, Hopscotch, ...	Référentiel UDECAM
Pertinence du résultat comparé à la méthode Bilan Carbone®	Outil non testé	Outil non testé
Note globale de 1 à 3	Outil non testé	Outil non testé
Prix	<ul style="list-style-type: none"> Abonnement annuel de 450 € HT puis tarification par Bilan Carbone® réalisé selon la taille de l'entreprise (de 350 € HT à 4 450 € HT) 	Tarifs non communiqué.
Les +	<ul style="list-style-type: none"> Calcul du Product Carbon Footprint des produits achetés. Accès gratuit pour les fournisseurs (associé à l'achat d'un Bilan Carbone® événement). Expérience événementielle 	<ul style="list-style-type: none"> La solution Glimpact n'est pas qu'un outil carbone. Glimpact prend en compte toutes les catégories d'impact (16). Méthodologie UE.
Les -	<ul style="list-style-type: none"> Une solution spécialement dédiée aux très grosses organisations. Outil complexe qui nécessite d'être un expert carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> Outil très complexe. Pas de référentiel événementiel.
Résultat du test en T eq. CO₂	—	—

	GOOD PLANET	GREENLY	WARI WARO
	★☆☆	★★★	Outil non testé.
	★★★	★★★★	Commercialisation prévue en sept 24 pour les événements Paris / IdF puis T1 2025 pour tout le territoire français
	★★★	★★★★	
	★☆☆	★★★	L'outil dans sa configuration Paris/IdF est co-financé par l'OTCP et Unimev sous le nom Cléo Impact.
	★★★	★★★★	Outil non testé
	★☆☆	★★★★	Outil non testé
	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> Abonnement annuel compris entre 3 000 et 5 000 € HT (selon les options demandées). Nombre d'utilisateurs et de Bilan Carbone illimités. 	<ul style="list-style-type: none"> Abonnement annuel compris entre 500 € et 5 000 € HT (selon la taille de l'entreprise). Nombre de Bilan Carbone et d'utilisateurs illimités.
	Très simple d'utilisation.	<ul style="list-style-type: none"> Ergonomie de l'outil. Valorisation CO₂ au fur et à mesure de l'intégration des données. Possibilité de dupliquer des scénarios afin de faire des simulations. 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de renseigner les champs de la quantité réelle (la plus précise) à des données statistiques (la moins précise). Classement de l'événement de A à G selon ses émissions vs un événement du même type. Estimation des retombées économiques sur le territoire parisien et l'héritage laissé.
	<ul style="list-style-type: none"> Outil trop simple pour avoir une analyse pertinente. Pas d'explications ni de sensibilisation associées à l'outil. Nombre de facteurs d'émissions très faible, donc aucune valorisation des bonnes pratiques . 	Le cœur de métier de Greenly est la stratégie carbone des entreprises plutôt qu'un focus sur l'événementiel.	Un outil très orienté MICE et Ile de France pour le moment.
	65,89	25,22	—

Cas pratique pour les audits

Convention, suivie d'un team building puis dîner de gala et soirée en juin 2024 à Paris pour


250 pax

+



1 000 pax
en digital durant
le moment de la plénière.

Provenance des participants



150 pax
viennent
de Paris/Ile de France.



70 pax
viennent
en train.



30 pax
viennent
en avion.

100 pax en transport
en commun


50 pax en voiture
dont 15 pax en
co-voiturage


20 de Bordeaux,
20 de Lyon,
20 de Marseille,
5 de Rennes,
1 d'Angers,
1 d'Orléans,
1 de Londres,
1 de Stuttgart et
1 de Bourg Saint Maurice.

10 de Marseille,
10 de Madrid,
5 d'Amsterdam,
1 de Londres,
1 de New-York,
1 de Tokyo,
1 de Lyon
et 1 de Venise.

Hébergement d'une partie des invités en hôtel 4 étoiles



45 twins



10 singles



Restauration

Déjeuner Jour 1

Cocktail déjeunatoire base 18 pièces
pour 250 pax.

Dîner de gala Jour 1

Dîner assis, 3 plats, base repas à dominante végétale
+ viande blanche dont 30 repas entièrement végétariens.

Entrée : soupe froide type gaspacho (40g)

Plat : suprême de poulet (120g) et tian de légumes (80g)

Dessert : fondant chocolat (50g)

Boissons : eau plate et gazeuse (bouteilles en verre)
et vin (1 bouteille pour 3 pax)

Pause permanente Jour 2

Café, eaux, jus de fruits et mignardises.

Petit déjeuner Jour 2

Petit déjeuner européen pour 100 pax.

Un outil d'aide à la décision signé LÉVÉNEMENT : ICE

C'est en tant qu'instance porte-parole des agences événementielles en France que LÉVÉNEMENT souhaite proposer ici son propre outil de travail à destination des agences, baptisé ICE pour Impact Carbone Événement.

L'objectif de cet outil est quadruple :

Répondre à un besoin : celui de proposer un outil carbone simple en phase d'avant-vente, lors de la conception du projet. Il existe de nombreuses solutions plus pointues, plus poussées pour un « vrai » Bilan Carbone® (en amont ou post événement) mais il manque un outil plus simple à manipuler en amont. ICE est là pour combler ce manque.

Unifier les agences adhérentes autour d'un simulateur commun afin de pouvoir comparer des projets de manière éthique et juste.

Professionaliser notre accompagnement et notre mission de conseil en intégrant cette notion d'empreinte carbone dans nos recommandations grâce à des données qualifiées plutôt que de simples déclarations d'intention.

Accompagner les clients vers une prise de décision éclairée concernant l'aspect environnemental, avec des alternatives bas carbone à la clé.



**ICE N'EST PAS UN BILAN CARBONE®
MAIS UN OUTIL D'AIDE
À LA (BONNE) DÉCISION.**

Nous assumons son imperfection (par rapport à un Bilan Carbone® très précis) mais revendiquons son utilité quotidienne. Plus simple, plus facile à compléter, il vous aidera à faire des simulations carbone selon les scénarios de votre projet.

LÉVÉNEMENT



**Où trouver ICE ?
Sur le site de levenement.org**

Réservé exclusivement aux **agences adhérentes** de LÉVÉNEMENT.

Totalement **gratuit**.

Nombre d'utilisateurs illimité à partir du moment où l'utilisateur possède une adresse mail de l'agence adhérente.

Nombre de projets illimité.

Nombre d'actions à produire pour réduire l'empreinte carbone de son projet illimitée : -)

CSRD

Initiée en avril 2021 et ratifiée en décembre 2022, une nouvelle directive européenne, dite CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), vise à modifier en profondeur la façon dont les entreprises européennes communiquent sur leurs engagements durables.

L'objectif de cette nouvelle norme est double : favoriser la transparence d'un plus grand nombre d'entreprises sur ces sujets d'engagements durables, et harmoniser ce reporting pour en simplifier la lecture.

Environ 50 000 entreprises seront concernées, à partir du 1^{er} janvier 2025 et selon un agenda échelonné, par ces nouvelles obligations de reporting :

- *Les entreprises non européennes mais réalisant plus de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires en Europe,*
- *Les entreprises cotées sur les marchés européens, quelle que soit leur taille,*
- *Les entreprises non cotées dépassant au moins deux des trois seuils suivants :
250 salariés / 40 millions d'euros de CA /
20 millions d'euros de bilan.*

Ce nouveau reporting devra permettre de connaître l'impact des enjeux environnementaux sur les activités de l'entreprise, mais aussi l'impact de ces dernières sur l'environnement et les personnes.

Le premier exercice concerné par cette nouvelle directive est l'exercice 2024, pour les entreprises déjà soumises au reporting.

Les autres grandes entreprises devront déclarer leur exercice 2025, et les PME cotées leur exercice 2026.

L'évaluation des émissions carbone rentrera dans ce reporting.



CHAPITRE 4

Carbone et déontologie

Les entreprises dans leur globalité, dont nous les agences d'événements, avons une responsabilité morale et sociale afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique... mais pas à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions.

Adopter une approche éthique dans la gestion de l'empreinte carbone présente plusieurs avantages :

Réputation et confiance :

Les entreprises qui adoptent des pratiques éthiques gagnent en réputation et en confiance auprès de leurs parties prenantes. Une bonne réputation peut également renforcer la fidélité des clients et attirer des talents.

Résilience et compétitivité :

En traitant la donnée carbone sans la manipuler à son avantage (greenwashing) et en adoptant des pratiques durables, les entreprises deviennent plus performantes et surtout moins exposées à une situation de crise en cas de révélation d'une possible tromperie.

Voici quelques principes déontologiques à prendre en considération :



Neutralité carbone et compensation carbone

La neutralité carbone, également appelée “net zéro” ou “zéro émission nette” (ces trois expressions sont synonymes) ne possède à ce stade une définition scientifique qu’à l’échelle de la planète. Depuis avril 2021, L’ADEME se positionne en défaveur des revendications de neutralité carbone des acteurs économiques, mais aussi de leurs produits ou encore des événements. Plusieurs arguments sont invoqués :

Argument de périmètre :

sommes-nous certains à 100% de maîtriser la donnée de tous nos flux carbone (directs et indirects, ceux importés...) ? certainement pas. Il existe toujours une marge d’incertitude et de comptabilisation (scope 1 à 3) donc dans ce cas comment prétendre à une réelle neutralité carbone ?

Argument d’équité :

il est trop facile de se prétendre « neutre carbone » en arrangeant les émissions de GES à son avantage. Personne ne viendra vérifier l’exactitude des champs renseignés. Il n’existe pas de « gendarme » du carbone. Et pour rappel, il n’y a pas de bons ou de mauvais Bilan Carbone®, il n’y a que des flux de GES à identifier et à réduire. Vous agissez en votre âme et conscience.

Argument d’efficacité :

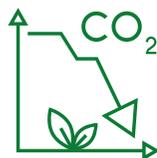
la recherche d’un net zéro individuel “comptable” ne déclenche pas forcément les actions attendues : celles de réduire au maximum ses émissions avant d’éventuellement commencer à imaginer une compensation carbone.

En effet, cette compensation carbone n’est ni plus, ni moins qu’un droit à polluer pour ceux qui en ont les moyens. La revendication de “neutralité carbone” peut par ailleurs laisser entendre que le travail pour le climat est déjà fait, a fortiori par d’autres, favorisant par là un regrettable immobilisme de la part des dirigeant-es et collaborateur-trices.

“

**IL EXISTE TOUJOURS
UNE MARGE D’INCERTITUDE
ET DE COMPTABILISATION.**





Gratuité de l'outil ICE et valeur d'un Bilan Carbone®

ICE est mis à disposition des agences par LÉVÉNEMENT de façon totalement gratuite. Son utilisation par une agence ne doit en aucun cas être une source de revenus : commercialisation de simulation carbone exclusivement et détaché de la conception et production d'un événement.

Cependant, il est possible, voire recommandé, de valoriser le temps passé par les équipes à collecter et renseigner les données dans le cadre du processus d'avant-vente.

Ce temps est valorisable si vous souhaitez vous faire dédommager la compétition !

Dans le cadre de la réalisation d'un Bilan Carbone® en bonne et due forme, il est indispensable de vendre cette mission (coût de la licence/de l'outil + temps passé nécessaire à la coordination, collecte et renseignement des données). Offrir un Bilan Carbone®, c'est dévaloriser vos efforts et laisser imaginer que le sujet carbone n'a pas de valeur.



IL EST POSSIBLE, VOIRE RECOMMANDÉ, DE VALORISER LE TEMPS PASSÉ PAR LES ÉQUIPES À COLLECTER ET RENSEIGNER LES DONNÉES DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'AVANT-VENTE



Le glossaire

ACV : Analyse du Cycle de Vie.

Anthropique : Résultant d'activités humaines.

BC : Bilan Carbone®.

CH₄ : Méthane.

CO₂ : Dioxyde de carbone ou gaz carbonique.

CO₂e : Équivalent de dioxyde de carbone.

Critères ESG : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont des dimensions (grandes catégories) englobant les activités d'une entreprise pouvant avoir des impacts sur la société ou l'environnement.

CSRD reporting : La Corporate Sustainability Reporting Directive, ou CSRD est une nouvelle réglementation extra-financière européenne applicable depuis le 1^{er} Janvier 2024.

Décarbonation : Ensemble des mesures et des techniques permettant de réduire les émissions de dioxyde de carbone.

FE : Un facteur d'émission est un ratio entre la quantité de polluants atmosphériques ou de gaz à effet de serre émis par un bien, un service ou une activité et une quantité unitaire de celui ou celle-ci.

GES : Gaz à effet de serre.

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, c'est-à-dire l'organe des Nations Unies chargé d'évaluer les données scientifiques relatives au changement climatique.

Greenwashing : Un comportement ou certaines activités qui font croire aux gens qu'une entreprise fait plus pour protéger l'environnement qu'elle ne le fait réellement.

Mix énergétique : Ensemble des sources d'énergie pour un pays ou une organisation.

N₂O : Protoxyde d'azote.

ODD : Objectifs de Développement Durable de l'ONU, au nombre de 17.

Puits carbone : Forêt, océan, terre ou sol qui absorbe plus de dioxyde de carbone qu'il n'en émet.

Protocole GHG : Le Protocole des GES établit des cadres normalisés mondiaux complets pour mesurer et gérer les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des opérations des secteurs privé et public, des chaînes de valeur et des mesures d'atténuation. Il s'agit de la méthode la plus utilisée à l'échelle internationale pour mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

SBTI : Science Based Target Initiatives. Objectifs d'émissions d'organisations qui suivent les directives scientifiques de cet organisme.

Scope 1 : Émissions directes provenant de sources possédées ou contrôlées par l'organisation, par exemple, les voitures de l'entreprise.

Scope 2 : Émissions indirectes provenant de la production d'électricité achetée et consommée par une entreprise, par exemple, les centrales électriques liées.

Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes générées par l'organisation, par exemple les bâtiments, les déchets, les voyages en avion, etc.

Ce guide pratique a été conçu et rédigé dans le cadre d'un groupe de travail de LÉVÉNEMENT avec :

Louis-Thibaud LEFORT, plume(s) écrivain, rédacteur de ce guide pratique ;
Nicolas TURPIN, président fondateur d'eko, l'événement durable et vice-président de LÉVÉNEMENT en charge des Transitions et de l'Impact ;
Isabelle LUONI, Directrice de la Performance Globale chez Hopscotch Groupe ;
Anthony MINNITI, Consultant ESG & Impact chez Hopscotch Groupe ;
Benoît DÉSVEAUX, Directeur Général de Hopscotch Groupe ;
Marine LEFORT, Directrice Associée de l'agence black lemon ;
Christophe PINGUET, co-fondateur de Shortcut Events ;
Frédéric MERTZ, Directeur Général de CCE Organisation ;
Laurette SALIN, Directrice de production chez Moma Event ;
Pascale LECLERC-BERT, Fondatrice de Somerset ;
Laurent BEL, CEO d'AppCraft ;

Les solutions comparées dans ce guide ont été auditées par Véronique Martin, auditrice chez RSE-Sport selon un cas pratique identique pour l'ensemble des outils carbone testés.

La solution ICE (Impact Carbone Événement) a été développée pour LÉVÉNEMENT par Norsys, ESN engagée, à l'origine du concept de permaentreprise, reconnue société à mission et certifiée Bcorp.

Un projet coordonné par l'équipe permanente de LÉVÉNEMENT :

Benoît RAMOZZI, Délégué Général et **Sonia DELLONG**, Chargée de Missions.

L'ensemble des informations contenues dans ce guide pratique sont issues de sources fiables et vérifiées. Toutefois, ce livret n'a nullement vocation à supplanter la législation en vigueur, et celle-ci peut avoir évolué entre son écriture et sa parution. Il appartient donc au lecteur de se renseigner auprès des sources gouvernementales compétentes afin de vérifier la pertinence de l'information choisie.



LEVENEMENT.ORG

Benoît Ramozzi

Délégué Général

bramozzi@levenement.org